

Après les fiancailles faites en face d'église à saint Quay par le
soubsignant Recteur le premier jour d'octobre 1721 entre Guillaume
le Roux du dit saint Quay autorisé de son père vivant et present,
et de Elzabe Botard originaire des Loidnes, et domiciliée de
cette paroisse majeure, et les trois proclamations de bans aux portes
des grand-messes au dit saint Quay le cinquiesme, douziemes, et
dix-neuviemes du dit mois d'octobre, sans aucune opposition, ni
empêchement canonique, a ces causes de leur gré et consentement
mutuel et espres, nous les avons solennellement épousés en la dite
église paroissiale de st Quay le dixiesme novembre de la dite année
1721 en presence de philippe le Roux, et Jannes le Calvez père
et mere du contractant qui ne dignent, Joves Jannin, et philippe
Laffez soubsignant, et de plusieurs autres parents et amis qui ne
sont point, et leur avons donné la benediction nuptiale à la fin des
la messe selon la coutume de notre mere la sainte eglise.
Joves Jannin. phés Laffez. Pierre Besthou prestre Recteur
de saint Quay.

Quilhouens le Roux âgé de cinquante deux ans, époux de Marie
beutasso, est mort dans la communion de notre mère la
sainte église le vingt de septembre, mil sept cent soixante
six, âgé de cinquante six ans, muni de tous ses
sacraments dans ses dernières volontés: et le vingt et un
du courant son corps a été inhumé dans le cimetière
de cette église par le sous-signeant p^{re}tre en présence de
messie beutasso son père, Jacques le Roux son fils qui est
qui ne signent et agens Jean et de Jean le Roux qui signent

Jacques Janin

Jean Le Bras. R. Le Roux. etc.

Madame Calyazo fille Legitime Dolivica et de
Madame Jovoy les quide et mere, a este nee la
vint et deusiesme Juillet mil six cents nonante
Et elle est baptisee le mesme jour dans
l'Eglise de Louanne, par certain et madame
ont este Jeanois p. guenee et marie.
Jean qui s'apelle quelle ont de clare ne s'avoit
signe, ainsi signe marie de ne le
Calyazo

Marie Botcasou agee d'environ quatrevingt
quatre ans, est morte dans la communion de nos
S. mere La Sainte eglise le quinze janvier mil sept
cent soixante. Père muni des Sacrements, necessaire
à Salut, et le jour suivant son corps a été
inhumé dans le cimetière de cette eglise par le
soussignant Recteur en presence d'Yves Le Roux
son fils, de Marguerite & de Jacquette Le Roux ses filles
de Louis Le Perche son gendre qui ne sçavent signer
François Gras Recteur de Saint Quay.